

Droits des LGBT :

Questions fréquemment posées



Que signifie le sigle "LGBT"?

Le sigle LGBT désigne les « lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres ». Bien que ces termes soient de plus en plus utilisés dans le monde entier, d'autres termes peuvent exister dans différentes cultures pour décrire des personnes qui nouent des relations homosexuelles et celles qui correspondent à une identité sexuelle non binaire (c'est le cas des termes *hijra*, *meti*, *lala*, *skesana*, *motsoalle*, *mithli*, *kuchu*, *kawein*, *travesty*, *muxé*, *fa'afafine*, *fakaleiti*, *hamjensgara* et bispirituel). Dans le domaine des droits de l'homme, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres se heurtent à la fois à des problèmes communs à tous et à des problèmes distincts. Les personnes intersexuelles (celles qui naissent avec des caractéristiques sexuelles atypiques) sont souvent victimes des mêmes violations des droits de l'homme que les LGBT, ainsi qu'il est expliqué ci-après.

Qu'entend-on par « orientation sexuelle » ?

L'orientation sexuelle désigne l'attraction physique, amoureuse et/ou sentimentale d'une personne à l'égard des autres. Chacun a une orientation sexuelle qui fait partie intégrante de son identité. Les homosexuels et les lesbiennes sont attirés par des personnes du même sexe. Les personnes hétérosexuelles (parfois appelées « normales ») sont attirées par des personnes du sexe opposé. Les personnes bisexuelles peuvent être attirées par des personnes du même sexe ou du sexe opposé. L'orientation sexuelle est indépendante de l'identité de genre.

Qu'entend-on pas « identité de genre » ?

L'identité de genre correspond à un sentiment profondément ressenti et expérimenté de son propre genre. L'identité de genre d'une personne correspond en règle générale au sexe qui leur a été assigné à la naissance. Parfois, leur apparence et leurs manières ainsi que d'autres caractéristiques extérieures peuvent être en contradiction avec ce que la société considère comme un comportement sexué normal.

Que signifie transgenre?

Transgenre (la forme raccourcie « trans » est parfois utilisée) est un terme générique utilisé pour décrire une large gamme d'identités—notamment les personnes transsexuelles, les travestis (quelquefois appelés « travelos »), les personnes qui se réclament d'un troisième genre, et d'autres dont l'apparence et les caractéristiques sont considérées d'un genre atypique. Les femmes transgenres se définissent comme des femmes,

mais qui ont été classées dans la catégorie des hommes à leur naissance. Les hommes transgenres se définissent comme des hommes, mais ont été classés comme de sexe féminin à leur naissance. Certaines personnes transgenres ont recours à la chirurgie ou prennent des hormones pour rendre leur corps conforme à leur identité de genre ; d'autres pas.

Qu'entend-on par intersexuel?

Une personne intersexuelle naît avec une anatomie sexuelle, des organes reproducteurs et/ou un ensemble de chromosomes qui ne correspondent pas à la définition type d'un homme ou d'une femme. Cela peut être apparent à la naissance ou le devenir plus tard dans la vie. Une personne intersexuelle peut se définir comme de sexe masculin ou féminin, ou ni l'un ni l'autre. L'intersexualité n'est pas une question d'orientation sexuelle ou d'identité de genre : les personnes intersexuelles présentent la même gamme d'orientations sexuelles et d'identités de genre que celles qui ne le sont pas.

Qu'entend-on par homophobie et transphobie?

L'homophobie est une peur, une haine ou une aversion irrationnelles inspirées par les personnes lesbiennes, gays ou bisexuelles ; la transphobie dénote une peur, une haine ou une aversion irrationnelles à l'égard des personnes transsexuelles. Du fait que le terme homophobie est compris de tous, il est parfois utilisé dans tous les cas pour désigner la peur, la haine et l'aversion que suscitent les LGBT en général.

A quelles formes de violations des droits de l'homme les LGBT se trouvent-ils exposés?

Dans toutes les régions du monde, les LGBT sont exposés à tout âge à des violations de leurs droits. Ces personnes sont victimes d'agressions physiques, d'enlèvements, de viols et d'assassinats. Dans plus d'un tiers des pays du monde, des personnes peuvent être arrêtées et emprisonnées (et exécutées dans au moins cinq pays) au motif qu'elles ont des relations homosexuelles privées avec des adultes consentants. Bien souvent, les Etats ne protègent pas suffisamment les LGBT contre un traitement discriminatoire dans le domaine privé, y compris sur le lieu de travail, à domicile et dans les services de santé. Les enfants et les adolescents LGBT sont brutalisés à l'école et sont parfois expulsés de leur domicile par leurs parents, envoyés de force dans des établissements psychiatriques ou obligés de se marier. Les personnes transgenres se voient souvent refuser des papiers d'identité en rapport avec le genre de leur choix, sans lesquels elles ne peuvent pas travailler, voyager, ouvrir un compte bancaire ou accéder à des services. Les enfants intersexuels peuvent être soumis à des

interventions chirurgicales et autres sans leur consentement ou celui de leurs parents donné en toute connaissance de cause et les adultes intersexuels sont aussi victimes de violence et de discrimination.

Existe-t-il une raison quelconque de pénaliser l'homosexualité?

Non. La pénalisation des relations sexuelles privées entre adultes consentants constitue une violation du droit à la vie privée. Les lois qui pénalisent les relations homosexuelles entre adultes consentants sont également discriminatoires et, là où elles sont appliquées, elles portent atteinte au droit de ne pas être soumis à l'arrestation et à la détention arbitraires. Pas moins de 76 pays ont des lois qui pénalisent les relations homosexuelles privées entre adultes consentants, et dans cinq pays au moins, la condamnation est passible de la peine capitale. Sans compter qu'elle porte atteinte aux droits fondamentaux, cette pénalisation contribue à légitimer les comportements hostiles à l'égard des LGBT et à attiser la violence et la discrimination. Elle entrave également les efforts entrepris pour mettre fin à la propagation du VIH en dissuadant les LGBT de se soumettre à des examens médicaux et de suivre un traitement par crainte que leur activité criminelle ne soit mise à jour.

Les LGBT n'existent-ils que dans les pays occidentaux?

Non. Les LGBT existent partout, dans tous les pays, dans tous les groupes ethniques, à tous les niveaux socioéconomiques et dans toutes les collectivités. Il est faux d'affirmer que l'attirance entre personnes du même sexe est un phénomène occidental. Toutefois, bon nombre des lois pénales utilisées aujourd'hui pour réprimer les LGBT sont d'origine occidentale. Dans la plupart des cas, elles ont été imposées au 19^e siècle dans les pays concernés par les puissances coloniales de l'époque.

Les LGBT ont-ils toujours existé?

Oui. Il y a toujours eu des LGBT au sein de nos collectivités. On en trouve des exemples dans toutes les localités et à tous les époques, dans les peintures rupestres de la préhistoire en Afrique du Sud et en Egypte comme dans d'anciens textes médicaux en Inde et dans les premiers textes de la littérature ottomane. De nombreuses sociétés ont traditionnellement été ouvertes aux LGBT, notamment plusieurs sociétés en Asie qui ont toujours reconnu l'existence d'un troisième genre.

Est-il possible de changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne?

Non. L'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre d'une personne ne peuvent pas être modifiées. Ce sont les attitudes sociales négatives qui stigmatisent les LGBT et exacerbent la violence et la discrimination à leur encontre qui doivent changer. Les efforts visant à modifier l'orientation sexuelle d'une personne entraînent souvent des violations des droits de l'homme et provoquent de

graves traumatismes. Des exemples en sont les traitements psychiatriques imposés pour « guérir » (sic) des individus de leur attirance pour des personnes du même sexe, ou encore le viol dit « de correction » de lesbiennes commis dans le but avoué de les « ramener dans le droit chemin ».

Le fait d'avoir dans son entourage des LGBT ou d'avoir accès à des informations sur l'homosexualité adaptées à leur âge est-il une menace pour le bien-être des enfants?

Non. Le fait d'être informé sur les LGBT ou de les fréquenter est sans effet sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre des mineurs et ne saurait porter atteinte à leur bien-être. Il est au contraire indispensable que tous les jeunes aient accès à une éducation sexuelle adaptée à leur âge pour s'assurer qu'ils auront des rapports physiques sains et respectueux de leurs partenaires et qu'ils sauront se protéger des infections sexuellement transmissibles. Le refus d'informer dans ce domaine contribue à la stigmatisation et peut amener les jeunes LGBT à se sentir isolés, déprimés, à obliger certains d'entre eux à abandonner leurs études et peut être un facteur dans la hausse du nombre de suicides.

Les lesbiennes, gays, bisexuels ou transsexuels présentent-ils un danger pour les enfants?

Non. Il n'existe aucun lien entre l'homosexualité et toutes les formes de maltraitance des enfants. Dans le monde entier, les LGBT peuvent être de bons parents, de bons enseignants et de bons modèles pour les jeunes. Décrire les LGBT comme « pédophiles » ou dangereux pour les enfants est totalement inexact et offensant et a pour effet de détourner l'attention de la nécessité de prendre des mesures sérieuses et appropriées pour protéger tous les enfants, y compris ceux qui doivent accepter leur orientation sexuelle et leur identité de genre.

Le droit international des droits de l'homme s'applique-t-il aux LGBT?

Oui, il s'applique à chacun. Le droit international des droits de l'homme définit l'obligation juridique des Etats de veiller à ce que chacun, sans distinction aucune, puisse se prévaloir de ses droits. L'orientation sexuelle et l'identité sexuelle d'une personne est une caractéristique, au même titre que la race, le sexe, la couleur ou la religion. Les experts de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ont confirmé que le droit international interdit la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Le fait de priver les LGBT de leurs droits fondamentaux peut-il se justifier pour des raisons de religion, de culture ou de tradition?

Non. Les droits de l'homme sont universels : tout être humain, quel qu'il soit et où qu'il se trouve, peut se prévaloir des mêmes droits. Si l'histoire, la culture et la religion sont des éléments importants en matière de contexte, tous les Etats, indépendamment de leur système politique, économique et culturel, ont l'obligation juridique de promouvoir et de protéger les droits de tous.